

## Un Burundais a d tourn  des milliers de dollars d'aide canadienne au Mali

La Presse Canadienne, 11 mars 2012 Un homme du Burundi d tenteur du statut de r sident permanent au Canada a d tourn  des milliers de dollars d'aide humanitaire destin s   la population de l'un des pays les plus pauvres au monde, selon des documents nouvellement rendus publics. Les responsables de l'Agence canadienne de d veloppement international (ACDI) ne s'attendent pas   r cup rer les 30 000 \$ subtilis s par le dirigeant d'une organisation non gouvernementale qui aurait fui le Mali apr s que des diplomates canadiens eurent fait appel aux tribunaux dans le but de recouvrer l'argent.

Des documents obtenus par La Presse Canadienne en vertu des dispositions de la Loi sur l'acc s   l'information d montrent de quelle fa on ont disparu les sommes qui devaient  tre consacr es   l'assainissement d'un petit village au Mali. En mai 2008, l'ambassadeur du Canada au Mali et un organisme ayant pour nom le Cercle de formation, recherche  conomique et sociale (CFORES) ont sign  une entente de 70 000 \$ afin de remettre en  tat des latrines, construire cinq hangars et creuser une tranch e filtrante au village de Sanankoroba, quelque 30 kilom tres au sud de la capitale, Bamako. L'argent provenait du Fonds canadien d'initiatives locales, qui apporte une contribution modeste   court terme   des projets au niveau communautaire, par l'interm diaire d'ONG locales et d'autres organisations communautaires telles que les conseils de village, les coop ratives et les groupements f minins. Le CFORES a imm diatement re u 90 pour cent de l'argent. Le reste devait  tre vers  une fois les travaux termin s. Mais cinq mois apr s la signature de l'entente, le CFORES a demand    l'ambassade canadienne au Mali la somme restante, de m me que 35 000 \$ suppl mentaires, afin de couvrir des probl mes impr vus survenus sur place. La demande a fait sourciller les responsables de l'ambassade. Avant de verser davantage de fonds, l'ambassadeur du Canada au Mali a d p ch  un expert afin de v rifier o  en  taient rendus les travaux. Le sp cialiste a constat  l'existence de probl mes techniques et de travaux   moiti  termin s. Bien que les hangars fussent presque termin s, seulement 60 pour cent de la tranch e filtrante avait   creus e et l'assainissement des latrines n'avait pas d but . L'expert a estim  qu'il restait pour 30 000 \$ de travaux   faire. L'ambassade canadienne a demand    se faire rembourser et a cherch    obtenir une explication du CFORES et de son pr sident, identifi  dans des documents de l'ACDI comme  tant   M. Bartururimi . Quelques mois plus tard, l'homme a r pondu   l'ambassade, qui a jug  son explication insatisfaisante. L'ambassade n'a plus jamais entendu parler de M. Bartururimi.